

OUI franc et massif du PSJ à un financement solide de la 13^e rente AVS

Réunis en Congrès à Moutier, les membres du Parti socialiste jurassien ont soutenu à une large majorité le relèvement de la TVA destiné à financer la 13^e rente AVS. Le PSJ défend un financement solide de cette avancée sociale pour préserver durablement l'AVS. Si ce mode de financement n'est pas idéal, le PSJ y voit un choix responsable pour garantir ce progrès social.

Le maintien du taux réduit de TVA sur les biens concernés, notamment les denrées alimentaires et les médicaments, limite l'impact de la hausse sur les budgets modestes.

La 13^e rente AVS en vaut la peine ! Pour environ 85 francs de TVA supplémentaires par an pour une personne à revenu moyen, les retraité·e·s recevront près de 2'000 francs de plus par an. Pour le PSJ, assurer ce financement permet aussi de contrer les pressions en faveur d'un relèvement de l'âge de la retraite.

Le Congrès a soutenu à une courte majorité l'initiative sur les feux d'artifice, afin de mieux protéger l'environnement, les personnes et les animaux, tout en préservant les principales célébrations publiques grâce à une réglementation ciblée.

L'initiative du Centre pour des impôts équitables pour les couples mariés, que le PSJ considère comme un cadeau fiscal aux couples fortunés, a été rejetée à l'unanimité. Alors que la population a approuvé l'imposition individuelle en mars dernier, revenir sur cette décision risquerait de créer un système fiscal complexe et contradictoire.

Rejet unanime également pour la révision de la loi sur le matériel de guerre, qui assouplit les règles d'exportation des armes. Le PSJ dénonce les concessions faites au lobby de l'armement et l'affaiblissement des contrôles qu'entraînerait cette révision.

Le Congrès a adopté à l'unanimité une résolution présentée par Félicia Fasel, membre du Comité directeur. Elle appelle le Parlement jurassien à protéger les femmes et les filles afghanes et à soutenir le maintien de la pratique actuelle du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) concernant la reconnaissance de leur statut de réfugiées en Suisse. Cette pratique est menacée par une motion UDC acceptée par le Conseil national le 17 septembre.

Le Président Léo Beuret a profité des divers pour féliciter Martial Farine pour son élection à la mairie des Bois et Hadja a Marca pour sa participation hier à la Session des personnes handicapées 26 au Palais fédéral, une deuxième expérience marquante pour la seule représentante jurassienne parmi quarante-quatre participantes et participants.